



COMMUNIQUE N°004/C/C-MBA/SG/SIGAMP/2026

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°00634-26/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA5 du 26/01/2026, RELATIVE A LA CONSTRUCTION DE 06 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE MAMBRAT 2, QUARTIER CIVIL, QUARTIER KAKA, BIBOTO, CSI MEKOMBA ET 15 ANS (CAMP ANGELBEAUT) DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.

Le Maire de la Commune de Mbandjock

Communique par Décision N°004/D/CMBA/SG/SIGAMP/2026

Le résultat se présente ainsi qu'il suit :

Soumissionnaire :	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
GLOBETEC SARL	50 096 149	50 096 149	1 ^{er}	Offre conforme et moins disante

Le soumissionnaire « GLOBETEC SARL » BP : Yaoundé, Tel : 690 77 48 75 est retenu pour la construction de 06 forages équipé de PMH dans les localités de MAMBRAT 2, QUARTIER CIVIL, QUARTIER KAKA, BIBOTO, CSI DE MEKOMBA et 12 ans (CAMP ANGELBEAUT) dans la Commune de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre. Montant en FCFA : (50 096 149) *Cinquante millions quatre-vingt-seize mille cent quarante-neuf* Toutes Taxes Comprises. Pour une durée de trois(03) mois.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Mairie de Mbandjock dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous Quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Mbandjock, le 06 Mars 2026

Ampliations:

- PREFET/ HS
- DDMINMAPH/S
- ARMP/CE
- PRESIDENTE/CIMP
- SIGAMP/MBA
- ARCHIVES/CHRONO



Angèle Nyango'o épe Bikme
Chevalier de l'Ordre de la Valeur